

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2014
--

Présents : M. Christian CARBONI, Mme Patricia BELIN, MM. Marc HANGARD, Freddy LALLEMANT , LE ROUX Gabriel, MOSTACCI Nicolas, Benoît PROBST, Olivier RAGOUILLIAUX, Kenny SIKLI, Christophe TESTI, Didier THUAU.

M. Gabriel LE ROUX, ouvre la séance à 20H30.

M. Gabriel LE ROUX précise qu'il faut ajouter un point à l'ordre du jour : délibération concernant les indemnités du Maire et des adjoints.

M. Kenny SIKLI est nommé secrétaire de séance.

Monsieur Gabriel LE ROUX, maire sortant, fait l'appel des conseillers nouvellement élus, chacun effectue une rapide présentation.

Monsieur Gabriel LE ROUX demande à Monsieur Marc HANGARD, doyen de l'assemblée de présider la séance afin de procéder à l'élection du maire.

ÉLECTIONS DU MAIRE

Monsieur Marc HANGARD demande aux personnes présentes si l'une d'entre elle souhaite se présenter au poste de Maire.

M. Christian CARBONI propose sa candidature et demande à M. Gabriel LE ROUX s'il est certain de ne pas vouloir se représenter. Celui-ci répond par la négative. M. Christian CARBONI précise qu'il est volontaire non pas par ambition mais pour le bon fonctionnement de la commune.

Il est procédé au vote puis au dépouillement. M. Christian CARBONI obtient 9 voix, 2 bulletins blancs sont comptabilisés. M. Christian CARBONI est élu Maire au premier tour de scrutin.

M. Christian CARBONI remercie les conseillers de leur confiance et expose le souhait de créer une équipe dynamique pour mener à bien la gestion de la commune.

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LE NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

M. Christian CARBONI prend la présidence de la séance et propose de délibérer sur le nombre d'adjoints nécessaire. Il informe les conseillers que lors du mandat précédent le nombre d'adjoints était de 3 car l'un des adjoints suivait le chantier de réfection de la salle polyvalente. Les travaux étant terminés, il propose d'abaisser le nombre d'adjoints à 2. Après délibération, le nombre d'adjoint est fixé à 2 par 9 voix Pour, 1 abstention : M. Marc HANGARD et 1 voix Contre : M. Nicolas MOSTACCI qui aurait souhaité rester au nombre de 3.

ÉLECTIONS DES ADJOINTS AU MAIRE

M. Christian CARBONI propose de procéder à l'élection des adjoints et demande à l'assemblée qui souhaite poser sa candidature au poste de premier adjoint. M. Didier THUAU souhaite être candidat au poste de premier adjoint.

L'assemblée procède au vote puis au dépouillement. M. Didier THUAU obtient 10 voix, 1 bulletin blanc est comptabilisé. M. Didier THUAU est élu premier adjoint au premier tour de scrutin.

M. Didier THUAU remercie les conseillers de leur confiance et s'engage à épauler le Maire dans ses fonctions.

M. Christian CARBONI demande qui souhaite proposer sa candidature au poste de second adjoint.

M. Benoît PROBST et M. Christophe TESTI proposent leur candidature. L'assemblée procède au vote puis au dépouillement. M. Benoît PROBST obtient 2 voix, M. Christophe TESTI obtient 7 voix, 2 bulletins blancs sont comptabilisés. M. Christophe TESTI est élu second adjoint au premier tour de scrutin.

M. Christophe TESTI remercie l'assemblée ainsi que M. Benoît PROBST qui par sa candidature prouve sa volonté de s'engager au sein du conseil municipal. M. Christophe TESTI précise qu'il souhaite mettre ses compétences au service de la commune.

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LES INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

M. Christian CARBONI expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de délibérer sur le montant des indemnités qui seront versées au maire et aux adjoints pendant ce mandat. M. Christian CARBONI informe que les indemnités sont fixées par la législation à un pourcentage du montant de référence indiqué à l'article L.2123-23 du code général des collectivités territoriales et par rapport à la population totale de la commune. Le montant de référence s'élève à 3801.47 € depuis le 1^{er} juillet 2010. Le taux est fixé à 17% pour le maire d'une commune de moins de 1000 habitants, le taux est de 6% pour les adjoints. Le montant maximum serait de 646.24€ pour le maire et 228.08 € pour les adjoints.

M. Christian CARBONI propose d'allouer 95% de cette somme au maire, 90% au premier adjoint et 80% au second adjoint. Au moment de délibérer et de voter, M. Christian CARBONI est sorti de la salle.

M. Didier THUAU propose 85% pour le maire et les adjoints, M. Marc HANGARD propose 95% pour le maire, 95% pour le premier adjoint et 75% pour le second adjoint. Après délibération, les taux suivants sont votés :

- indemnités du maire : 95% de la somme maximum soit 614.00 €
- indemnités du premier adjoint : 95 % de la somme maximum soit 217.00 €
- indemnités du second adjoint : 75% de la somme maximum soit 171.00 €

QUESTIONS DIVERSES

Mme Patricia BELIN demande comment vont être déterminés les délégués aux différentes commissions.

M. Christian CARBONI informe l'assemblée que les commissions vont être dans un premier temps étudiées avec les adjoints puis la composition et la détermination des délégués seront l'objet de la prochaine réunion de conseil qui aura lieu le vendredi 4 avril à 20h30.

M. Olivier RAGOULLIAUX évoque le traitement des mauvaises herbes dans la commune.

M. Gabriel LE ROUX précise que le produit utilisé contient un anti-germinatif qui devrait être plus efficace.

M. Nicolas MOSTACCI demande quels sont les travaux et affaires en cours.

M. Christian CARBONI informe le conseil qu'il y a un raccordement de réseau rue de la Croix, qu'il faudra étudier le budget afin de le voter et que la reprise des travaux dans le logement pourrait être envisagée.

M. Christian CARBONI lève la séance à 22h11.